



Lyon, le 21 janvier 2010

Arrivée de migrants en Corse

Un peu plus d'une centaine de personnes ont été découvertes ce matin sur une plage proche de Bonifacio en Corse. Elles ont été transférées dans un gymnase de la ville, où elles ont été mises à l'abri et ont reçu des soins. Cet accueil constitue une première réponse d'urgence.

S'agissant de ce type d'arrivées, la réglementation doit intégralement s'appliquer ; ces migrants doivent être informés de leurs droits, parmi eux le non-refoulement, l'accès à une protection internationale et au dépôt d'une demande d'asile. Leur situation devra ensuite être examinée par les autorités françaises.

La Corse ne disposant pas de structure d'accueil en nombre de places suffisant, ces personnes doivent pouvoir être conduites en centre d'accueil sur le continent.

En qualité de députée européenne, élue sur la circonscription du sud est et engagée sur les dossiers européens de l'asile, je vais demander les informations nécessaires sur cette situation de la part des autorités préfectorales.

Contact presse: cecilemichaux@sylvieguillaume.eu tel: 06 47 25 78 36